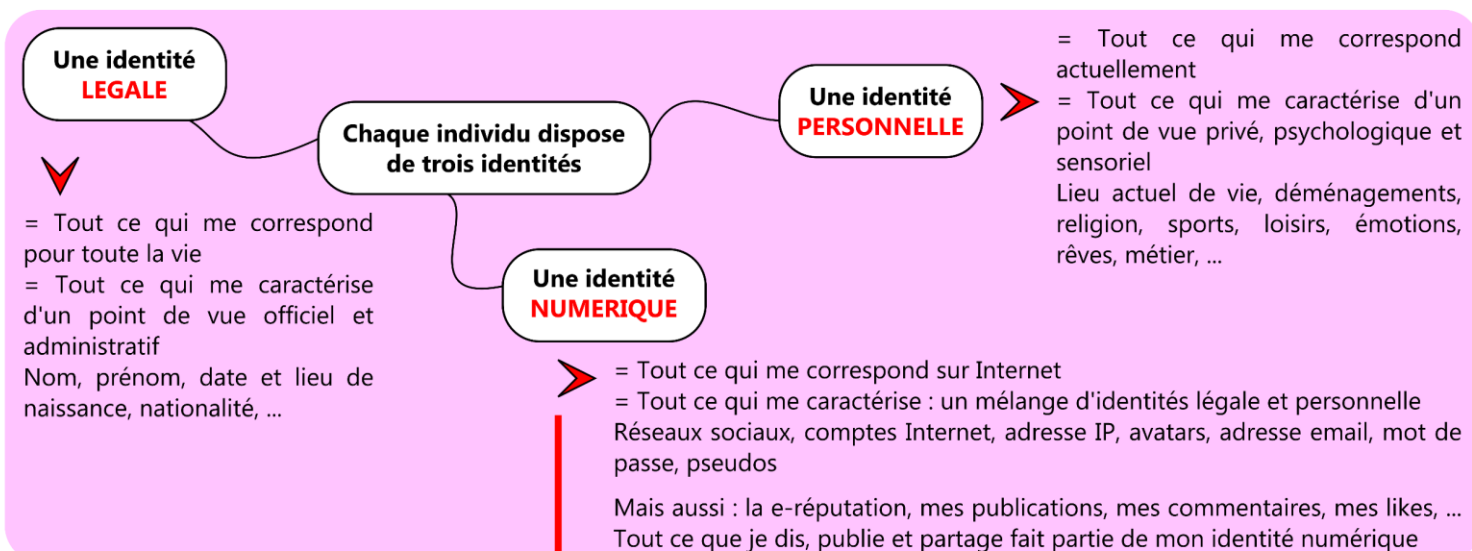


Nos identités et le droit à la vie privée



Les dangers des réseaux sociaux

- Passer trop de temps sur les réseaux sociaux

Difficulté à se concentrer
Changement d'humeur
Addiction aux écrans
Manque de sommeil
Capacité cérébrale moins importante

- Ne pas faire attention à l'identité numérique

Dangers sur la vie privée
Identité légale en danger (usurpations)
Identité personnelle qui devient publique
Mauvaises rencontres
Discussions avec des inconnus
Moqueries, (cyber)harcèlement, insultes
Piratage de données personnelles



Une loi pour la protection des mineurs dans le monde numérique :

Article 4 de la loi n°2023-566 du 7 juillet 2023 : "Les fournisseurs de services de réseaux sociaux en ligne refusent l'inscription à leurs services des mineurs de quinze ans, sauf si l'autorisation de cette inscription est donnée par l'un des titulaires de l'autorité parentale sur le mineur. L'un des titulaires de l'autorité parentale peut demander aux fournisseurs de services de réseaux sociaux en ligne la suspension du compte du mineur de quinze ans".
"Mineur de quinze ans" = une personne âgée de quinze ans ou moins

Une autre loi pour la protection des mineurs dans le monde numérique :

Article 222-33-2-2 de la loi n°2014-873 du Code pénal : "Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende. Lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne, la peine est portée à deux ans d'emprisonnement et 30000 euros d'amende"

La CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) dit dans son article 16 que personne n'a le droit de se mêler de la vie privée de l'enfant sans une raison valable pour assurer sa sécurité ou son éducation. Or, la vie privée sur les réseaux sociaux n'est pas toujours garantie

Quelques conseils :

- **Maîtriser ses publications** (ne pas diffuser d'informations personnelles ou sensibles, ne pas publier toute ma vie privée)
- **Protéger l'accès à ses comptes** (utiliser des mots de passe complexes et différents selon les comptes, les modifier fréquemment)
- **Faire attention à qui on parle et à l'audience du compte** (ne pas parler, ni répondre à des inconnus, rendre les comptes privés)
- **Autoriser ses parents à suivre les comptes de l'enfant** pour sa protection, ne pas croire que l'enfant "maîtrise" tout sur Internet

Il faut absolument respecter les droits des enfants, ce sont des êtres-humains, tout comme les adultes

Une journée internationale pour les droits des enfants : le 20 novembre

Les droits des enfants

Si tu te sens en danger à la maison, à l'école ou dans n'importe quel autre lieu, un numéro de téléphone peut t'aider à en parler

119

Ce numéro est gratuit, anonyme, disponible 24/24 et 7/7

Les dix principaux droits, selon la Convention internationale des droits des enfants (la CIDE) de 1989

1. Tous les enfants ont le droit à la vie et à une identité
2. Les violences sont interdites
3. Les enfants ne doivent pas être exploités
4. Les enfants doivent être protégés contre les guerres
5. Tous les enfants ont le droit de s'exprimer
6. Tous les enfants ont le droit de jouer et de se reposer
7. Tous les enfants ont le droit à une vie de famille
8. Tous les enfants ont le droit à la santé et d'être soigné
9. Les enfants doivent être égaux entre eux
10. Tous les enfants ont le droit à l'éducation